

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b> Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		

L'an deux mille vingt trois

Le 26 juin

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 16 juin 2023

Date d'affichage 16 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 24

Votants 31

**Etaient présents :** Martine LHERMENIER, Mohamed MAËCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Nadia DAMART, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Elodie CAPLIER, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nicolle ANTHORE, Aurélie TRAORE et Allan BERTU **avaient respectivement donné pouvoir à :** Mohamed MAËCHE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Etienne DOREY, Françoise DUPARC, Martine LHERMENIER, Jean-Paul GAUCHARD et Jean-Claude ESTIENNE.

**Absents excusés :** Thierry RENOUF, Elodie CAPLIER, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nicolle ANTHORE, Aurélie TRAORE et Allan BERTU.

**Secrétaire de séance :** Clément HUYGHE et Sonia CANTELOUP.

#### **N° 2023-077 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PIQU'CAEN LA MER**

Sur l'exemple de la démarche mise en œuvre en Angleterre, le Groupe Mammalogique Normand propose de mettre en place un programme participatif de protection du Hérisson d'Europe avec l'aide des habitants d'une dizaine de communes sur le territoire de Caen la mer.

Ce projet est référencé au projet de territoire de Caen la mer. En s'inspirant des outils existants de protection de la faune (Piqu'Caen) pour l'étendre à d'autres communes, ce projet constitue une déclinaison du projet Caen la mer en transition 2030. Axe 3 : Territoire résilient – Action 2 « intégrer la biodiversité dans tous les espaces ».

Ce programme s'appuie sur la nécessité de préserver les continuités écologiques, identifiées comme enjeux majeurs dans les éléments de diagnostic du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Habitat et Mobilité PLUI-HM, pour encourager les particuliers à rendre accessible leur propriété à la petite faune et notamment au Hérisson d'Europe.

Monsieur Hérisson, avec son capital sympathie représente un bel ambassadeur pour améliorer la perméabilité du tissu urbain, créer du lien entre les jardins et créer du lien social.

Ce projet a pour fondement la coopération et le lien social local, car :

1. Tout projet concernera obligatoirement plusieurs jardins, donc plusieurs propriétaires ;
2. Toute intervention sur un mur, mitoyen ou non, ne pourra se faire qu'en cas d'accord des deux propriétaires ;
3. Le projet prévoit un volet parrainage pour inciter les habitants à s'emparer du programme et de son animation ;
4. Toutes les actions menées se feront en lien avec les services de Caen la mer et les communes concernées dans le cadre de la gestion de l'espace urbain et la nécessité de préserver la biodiversité urbaine.

L'association soutient Caen la mer et les communes constituantes, acteurs engagés dans la prise en compte de la biodiversité sur leur territoire.

L'objectif du programme Piqu'Caen la mer s'organise en plusieurs phases :

1. Élaborer des outils de communication spécifiques à cette opération ;
2. Animer des rencontres pour créer ou recréer des passages de jardin en jardin, installer des gîtes ;
3. Organiser des ateliers participatifs pour la construction de gîtes et des animations de sensibilisation pour améliorer l'accueil du sauvage dans les jardins urbains ;
4. Labelliser les jardins ou autres espaces verts engagés.

Compte tenu du retour d'expérience de Piqu'Caen, et de la réussite de ce projet sur le territoire de la Ville de Caen en 2019 et 2020, la mise en œuvre d'un tel projet nécessite un accompagnement sur deux ans afin de pouvoir mobiliser le réseau d'acteurs locaux et de s'inscrire dans la durée.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de 1 500 € par an à cette structure.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales - Articles L.1431-1 à L.1431-9 et R.1431-1 à R.1431-21 ;

VU l'avis de la commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie » réunie le 23 juin 2023 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** le programme participatif de protection du Hérisson d'Europe que mettra en place le Groupe Mammalogique Normand.

**APPROUVE** l'attribution de la subvention suivante au Groupe Mammalogique Normand :

Pour l'année 2023 : 1 500 € ;

Pour l'année 2024 : 1 500 €.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 26 juin 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRÉ



Rendue exécutoire le : 30 juin 2023

Affichée le : 30 juin 2023

## Acte à classer

2023-077

**1**                      **2**                      **3**                      **4**  
En préparation      En attente retour      > AR reçu <      Classé  
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-06-30T13-36-52.00 ( MI246075065 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230630-2023-077-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Attribution d'une subvention au groupe mammalogique normand pour la mise en oeuvre du projet Piqu'caen la mer

Date de décision : 30/06/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. Attribuées aux associations

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [077.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/06/23 à 11:50

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 30/06/23 à 13:36

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 30/06/23 à 13:41